

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2008-2009

11 FÉVRIER 2009

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2009 (1)

—

BUDGET 2009 AJUSTÉ DU FONDS ECUREUIL

—

(1) Voir Doc. n° 50 (2009-2010) n° 1

BUDGET INITIAL ET AJUSTE 2009 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Pour accord
Michel DAERDEN

RECETTES

initial 2009 ajustement ajusté (1)

CHAPITRE 41 Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire**411 Recettes fonctionnelles**

411.01	Dotations de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.
411.02	Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves	P.M.	P.M.	P.M.
411.03	Revenus financiers et assimilés liés à l'exercice de la mission statutaire	3.500.000	0	3.500.000
411.04	Recettes exceptionnelles	0	0	0
411.05	Versements statutaires de la Communauté française (art. 18 § 1er, 3°)	0	0	0
411.06	Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées	30.000.000	12.000.000	42.000.000

Total rubrique 411

33.500.000 12.000.000 45.500.000

413 Revenus financiers

413.01	Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie	0	0	0
--------	--	---	---	---

Total rubrique 413

0 0 0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 41

33.500.000 12.000.000 45.500.000

CHAPITRE 43 Produits de la vente d'objets patrimoniaux**430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux**

430.01	Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0
430.02	Produit de la vente de matériel informatique et télématique	0	0	0

Total rubrique 430

0 0 0

TOTAL POUR LE CHAPITRE 43

0 0 0

CHAPITRE 45 Intervention du secteur public

450 Intervention du secteur public

450.01 Dotation pour frais de fonctionnement

Total rubrique 450

61.308	0	61.308
<u>61.308</u>	<u>0</u>	<u>61.308</u>

TOTAL POUR LE CHAPITRE 45

<u>61.308</u>	<u>0</u>	<u>61.308</u>
---------------	----------	---------------

TOTAL GENERAL POUR LES RECETTES

<u>33.561.308</u>	<u>12.000.000</u>	<u>45.561.308</u>
-------------------	-------------------	-------------------

Prélèvement sur les réserves

0	1.000.000	1.000.000
---	-----------	-----------

TOTAL GENERAL

<u>33.561.308</u>	<u>13.000.000</u>	<u>46.561.308</u>
-------------------	-------------------	-------------------

DEPENSES

CHAPITRE 51 Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecureuil

	initial 2009	ajustement	ajusté (1)
<u>511 Personnel</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>512 Administrateurs et organes de contrôle</u>			
512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement	27.485	0	27.485
512.02 Membres de commission	0	0	0
512.03 Commissaires aux comptes	26.748	0	26.748
<u>Total rubrique 512</u>	<u>54.233</u>	<u>0</u>	<u>54.233</u>
<u>513 Frais de représentation et de déplacements</u>			
513.01 Représentation	200	0	200
513.02 Déplacements et séjours individuels	1.640	0	1.640
<u>Total rubrique 513</u>	<u>1.840</u>	<u>0</u>	<u>1.840</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 51	<u>56.073</u>	<u>0</u>	<u>56.073</u>

CHAPITRE 52 Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...

<u>521 Locaux et matériel</u>			
521.01 Divers	0	0	0
<u>Total rubrique 521</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>522 Frais de bureau</u>			
522.01 Fournitures de bureau	0	0	0
522.02 Frais de port et frais d'envoi	100	0	100
522.03 Documentation	0	0	0
522.04 Maintenance logiciels	0	0	0
<u>Total rubrique 522</u>	<u>100</u>	<u>0</u>	<u>100</u>
<u>523 Frais de publication</u>			
523.01 Divers	0	0	0
<u>Total rubrique 523</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

524	Contentieux				
524.01	Divers	0	0	0	0
Total rubrique 524		0	0	0	0
525	Charges financières				
525.01	Frais financiers administratifs divers	300	0	300	300
Total rubrique 525		300	0	300	300
526	Autres prestations et travaux par tiers				
526.01	Honoraires	2.500	0	2.500	2.500
526.02	Frais de formation	1.500	0	1.500	1.500
526.03	Assurance RC administrateurs	835	0	835	835
Total rubrique 526		4.835	0	4.835	4.835
TOTAL POUR LE CHAPITRE 52		5.235	0	5.235	5.235

CHAPITRE 53 **Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice de la mission statutaire**

531	Stock et approvisionnement	0	0	0	0
533	Dépenses particulières				
533.01	Dotations pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
533.02	Dotations pour pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
533.03	Rétribution à la Communauté française des revenus financiers issus de l'exercice de la mission statutaire	0	0	0	0
533.04	Avances de fonds à des tiers dans le cadre de missions déléguées	30.000.000	12.000.000	42.000.000	42.000.000
533.05	Prise de participations ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95	0	1.000.000	1.000.000	1.000.000
533.06	Octroi de crédits ayant les caractéristiques des OCPP code 08 au sens du SEC95	0	0	0	0
Total rubrique 533		30.000.000	13.000.000	43.000.000	43.000.000
534	Ristourne et non-valeurs	0	0	0	0

535 Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire				
535.01	Charges liées aux opérations financières	0	0	0
Total rubrique 535		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
536 Constitution de réserves				
536.01	Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.
536.02	Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.
536.03	Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	3.500.000	0	3.500.000
Total rubrique 536		<u>3.500.000</u>	<u>0</u>	<u>3.500.000</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 53		<u>33.500.000</u>	<u>13.000.000</u>	<u>46.500.000</u>

CHAPITRE 55 **Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux**

550 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux				
550.01	Mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0
550.02	Matériel informatique et télématique	0	0	0
550.03	Logiciels	0	0	0
Total rubrique 550		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 55		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

CHAPITRE 57		Affectation du boni			
570 Affectation du boni					
570.01	Affectation du boni	0	0	0	0
Total rubrique 570		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 57		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL GENERAL POUR LES DEPENSES		<u>33.561.308</u>	<u>13.000.000</u>	<u>46.561.308</u>	
RESULTAT BUDGETAIRE (hors prélèvement sur réserves et opérations code "08")		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

**BUDGET INITIAL ET AJUSTE 2009 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
PROGRAMME JUSTIFICATIF**

RECETTES

initial 2009 ajustement ajusté (I)

CHAPITRE 41 Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire**411 Recettes fonctionnelles**

411.01 Dotations de la Communauté française

L'article 18 est modifié par l'article 24 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française. Les anciennes dispositions sont abrogées.

411.02 Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves

L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.

411.03 Revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire

Estimation du montant des intérêts issus, d'une part, du placement des réserves du Fonds (étant pris en compte les taux futurs ad hoc) et, d'autre part, du remboursement par la Communauté française (art. 4 et 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 janvier 2007).

411.04 Recettes exceptionnelles

Recettes qui pourraient être versées au Fonds Ecoreuil par la Communauté française à titre *exceptionnel*.

411.05 Versements statutaires de la Communauté française (art. 18 § 1er, 3°)

Versements de la Communauté française dans le cadre de l'article 18 § 1er, 3°.

411.06 Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées

Fonds que le Fonds Ecoreuil sera amené à récupérer dans le cadre de sa mission déléguée "avances de fonds aux opérateurs culturels" en 2009.

413 Revenus financiers

413.01 Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie

CHAPITRE 43 Produits de la vente d'objets patrimoniaux**430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux**

430.01 Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau

430.02 Produit de la vente de matériel informatique et télématique

CHAPITRE 45 Intervention du secteur public**450 Intervention du secteur public**

450.01 Dotation pour frais de fonctionnement

Dotations de la Communauté française liées aux frais de fonctionnement du Fonds (total des rubriques de dépenses afférentes aux frais de fonctionnement).

Prélèvement sur les recettes

Cette ligne permet de montrer que le Fonds dispose des ressources pour assurer

ses nouvelles missions ("OCPP code 08")

2008/4/004 onglet 2/Budgets initial et ajusté 2009 Pj/version 3.0 du 12-12-08

DEPENSES

initial 2009 ajustement ajusté (1)

CHAPITRE 51 Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecureuil

511 Personnel

0 0 0

512 Administrateurs et organes de contrôle

512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement

27.485 0 27.485

Jetons de présence des administrateurs (5 réunions), indemnités de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (4.350,00 EUR, indice 138,01) et indemnités de l'Administratrice déléguée (7.000,00 EUR, indice 138,01).

Cet article reprend également la cotisation INASTI 2009.

512.02 Membres de commission

0 0 0

512.03 Commissaires aux comptes

26.748 0 26.748

Indemnités des deux Commissaires aux comptes (9.000,00 EUR, indice 138,01, par commissaire).

513 Frais de représentation et de déplacements

513.01 Représentation

200 0 200

Frais de réunion.

513.02 Déplacements et séjours individuels

1.640 0 1.640

Déplacements de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 10-07-2003) et d'administrateurs (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 20-03-2003).

CHAPITRE 52 Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...

521 Locaux et matériel

521.01 Divers

0 0 0

522 Frais de bureau

522.01 Fournitures de bureau

0 0 0

522.02 Frais de port et frais d'envoi

100 0 100

Frais de port et frais d'envoi.

522.03 Documentation

0 0 0

522.04 Maintenance logiciels

0 0 0

523 Frais de publication

523.01 Divers	0	0	0
---------------	---	---	---

524 Contentieux

524.01 Divers	0	0	0
---------------	---	---	---

525 Charges financières

525.01 Frais financiers administratifs divers	300	0	300
---	-----	---	-----

Frais administratifs divers.

526 Autres prestations et travaux par tiers

526.01 Honoraires	2.500	0	2.500
-------------------	-------	---	-------

Honoraires de consultation financière dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de placement.

526.02 Frais de formation	1.500	0	1.500
---------------------------	-------	---	-------

Frais de formation à l'attention des administrateurs (même s'il est renouvelable, le mandat des administrateurs du Fonds vient à échéance en 2009).

526.03 Assurance RC Administrateurs	835	0	835
-------------------------------------	-----	---	-----

Assurance RC Administrateurs.

CHAPITRE 53 Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice de la mission statutaire**531 Stock et approvisionnement**

	0	0	0
--	---	---	---

533 Dépenses particulières

533.01 Dotations pour chocs conjoncturels affectant négativement les

ressources de la Communauté française

P.M.	P.M.	P.M.
------	------	------

L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.

533.02 Dotations pour pour risques et charges imprévisibles affectant négativement

le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles

P.M.	P.M.	P.M.
------	------	------

L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.

533.03 Rétribution à la Communauté française des revenus financiers issus

de l'exercice de la mission statutaire

0	0	0
---	---	---

533.04 Avances de fonds à des tiers dans le cadre de missions déléguées

Versements que le Fonds sera amené à réaliser dans le cadre de missions déléguées en 2009.

30.000.000	12.000.000	42.000.000
------------	------------	------------

533.05 Prise de participations ayant les caractéristiques des OCPP code 08

au sens du SEC95

0	1.000.000	1.000.000
---	-----------	-----------

Prise de participations dans la SONUMA S.A. en 2009 (estimation sur base du plan financier de la société)

533.06 Octroi de crédits ayant les caractéristiques des OCPP code 08
au sens du SEC95

0 0 0

534 Ristourne et non-valeurs

0 0 0

535 Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire

535.01 Charges liées aux opérations financières 0 0 0

536 Constitution de provisions et de réserves

536.01 Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française P.M. P.M. P.M.

L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.

536.02 Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles P.M. P.M. P.M.

L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme de la Communauté française.

536.03 Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire 3.500.000 0 3.500.000

Les montants dégagés de la gestion des réserves sont mis en réserve.

CHAPITRE 55 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux

550 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux

550.01 Mobilier, matériel et machines de bureau 0 0 0
550.02 Matériel informatique et télématique 0 0 0
550.03 Logiciels 0 0 0

CHAPITRE 57 Affectation du boni

570 Affectation du boni

570.01 Affectation du boni 0 0 0

Montant des dépenses non engagées sur l'année en cours et qui feront l'objet d'un remboursement à la Communauté française.